

> Le pardon

Dans l'imaginaire collectif, le pardon serait une notion avant tout religieuse, ce qui peut la disqualifier aux yeux de certains. Mais au fond, nous disent les scientifiques, il s'agit d'une dimension fondamentale de la psychologie humaine, qui plus est tout à fait applicable aux relations internationales, par exemple au cas de l'implication française dans le génocide rwandais de 1994.

Dossier réalisé par Antoine Jaulmes



La région des mille collines au Rwanda
(photo Jonathan Serex)

France-Rwanda : vrai rapprochement, fausse réconciliation ?

Le voyage de Nicolas Sarkozy au Rwanda a été aussi bref que réussi. La décrispation franco-rwandaise a été saluée par la Presse. Mais cette avancée reste bien timide en comparaison de celles des autres protagonistes du drame rwandais. Pourquoi ?

Ce voyage avait été préparé par Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée et par Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et avocat d'une reconnaissance de l'implication de la France dans le génocide et de la reprise des relations diplomatiques. Du côté rwandais, Rose Kabuye, la chef du protocole qui avait été arrêtée sur instruction du juge Bruguière, a paradoxalement beaucoup contribué à l'amélioration du climat entre les deux présidents. Enfin, Nicolas Sarkozy et Paul Kagame se sont rencontrés à Lisbonne et à New-York.

La visite d'État elle-même a duré moins de cinq heures : une visite du Mémorial du génocide, un repas et une conférence de presse, avec les annonces de la réouverture du Centre culturel français de Kigali, de la remise en route de l'école française et de la reprise des émissions de RFI. On peut rendre hommage au

président Sarkozy d'avoir ainsi normalisé les relations avec le Rwanda. Mais maintenant que les lampions de la fête sont éteints, peut-on vraiment parler de réconciliation ?

Il serait sans doute plus approprié de parler de rapprochement ou d'embellie dans les relations. La nouvelle relation franco-rwandaise repose en effet sur une fragile convergence d'intérêts mutuels : remise en marche de la machine culturelle et économique française au Rwanda pour les uns, élargissement des alliances pour les autres. Mais les priorités stratégiques des deux États peuvent varier et rien ne nous protège alors de nouveaux contentieux car les bases de la discorde ancienne restent en place.

Pour les Rwandais, la France reste le principal appui du régime génocidaire. Même après la visite du président Sarkozy, tous ceux qui visitent le mémo-



rial du génocide se le verront rappeler. Du côté français, il semble qu'on ne regrette rien. Les mots du président français ont été largement répercutés : « Cette visite me tenait très à cœur parce que ce qui s'est passé ici dans les années 1990, c'est une défaite pour l'humanité toute entière... Ce qui s'est passé ici oblige la communauté internationale, dont la France, à réfléchir à ses erreurs, qui l'ont empêché d'arrêter et de prévenir ce crime absolument épouvantable... Des erreurs, des erreurs d'appréciation, des erreurs politiques ont été commises ici et elles ont eu des conséquences absolument dramatiques. » « J'essaie d'amener toute la société française dans la voie de la réconciliation... J'ai prononcé des mots forts. Les mots ont un sens. Je peux les préciser : grave erreur d'appréciation, une forme d'aveuglement quand nous n'avons pas vu la nature génocidaire du gouvernement, erreur dans l'organisation d'une opération Turquoise qui a été engagée trop tardivement sans doute. »

Et si nous nous trouvions à nouveau dans les mêmes circonstances, que se passerait-il ? Certes nous essaierions d'éviter les « erreurs », mais à quel moment étions-nous dans l'erreur et à quel moment étions-nous dans l'exercice légitime d'une politique étrangère réaliste ? Placerions-nous cette fois la sécurité des populations civiles au cœur de

nos préoccupations et comment ? Rien de tout ceci n'est très clair car, pour citer le ministre français des affaires étrangères Bernard Kouchner, « il y a contradiction permanente entre les droits de l'Homme et la politique étrangère d'un Etat, même en France ».

Les Rwandais ont déjà vu passer plusieurs leaders internationaux, dont le langage avait été beaucoup plus direct. Le premier fut Bill Clinton, il y a exactement onze ans : « Nous n'avons pas agi assez vite après le début des massacres. Nous n'aurions pas dû permettre que les camps de réfugiés deviennent des sanctuaires pour les tueurs. Nous n'avons pas immédiatement appelé ces crimes par leur véritable nom : génocide. » Deux mois plus tard, c'était le tour du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan : « Le monde doit se repentir profondément de cet échec. La tragédie du Rwanda a été une tragédie du monde entier. Nous tous devrions prendre soin du Rwanda, nous tous avons été témoins de sa souffrance, avec le regret de n'avoir pu prévenir le génocide. » Enfin, Guy Verhofstadt, premier ministre belge, partagea de manière mémorable son émotion et sa détermination à porter le changement en avril 2000 : « En 1996 et 1997, j'ai visité le Rwanda, je me suis retrouvé devant une fosse commune... La visite de ces lieux m'a bouleversé... Parce que face à une telle vision, on est renvoyé à soi-même, à notre propre histoire, mais aussi à notre propre responsabilité... Je l'affirme : la communauté internationale tout entière porte une immense responsabilité. Un dramatique cortège de négligences, d'insouciance, d'incompétences, d'hésitations et d'erreurs a créé les conditions d'une tragédie sans nom. J'assume ici devant vous la responsabilité de mon pays, des autorités politiques et militaires belges. La Belgique était au cœur de l'opération onusienne. C'est sous ses yeux que le génocide commença. La Belgique et la communauté internationale doivent reconnaître les erreurs commises... Je suis convaincu que nous aurions

Le drame tutsi, rappel des faits

Le génocide des Tutsi du Rwanda a eu lieu du 7 avril au 4 juillet 1994, sur fond de guerre civile entre le gouvernement rwandais, constitué de Hutu, et le Front Patriotique Rwandais (FPR), majoritairement tutsi. Le 1er octobre 1990, le FPR, basé en Ouganda, décide de prendre le pouvoir et envahit le pays. Durant la guerre, les autorités rwandaises en viennent à l'idée d'exterminer totalement les Tutsi de l'intérieur du Rwanda.

La discrimination entre Hutu et Tutsi s'était construite durant la colonisation allemande (1894) puis belge (1919). Entre l'indépendance (1962) et 1994, le pays a été globalement gouverné par les Hutu. Plusieurs explosions de violence génocidaire ponctuent cette période, mais le génocide de 1994 est d'une violence inouïe : 800 000 Rwandais, principalement tutsi, furent exterminés en seulement cent jours, en compagnie des Hutu qui voulurent s'interposer.

Certains rescapés ont exprimé dans des livres leur douleur et leur traumatisme, qui sont comparables à ceux des survivants de la Shoah. Le journaliste Jean Hatzfeld a décrit dans trois ouvrages remarquables la vie des rescapés, puis celle des tueurs, puis dans « La stratégie des antilopes » (2007), la difficulté pour tueurs et rescapés de reprendre une vie normale et la façon dont la volonté politique de réconciliation est ressentie par les deux groupes.

N'ayant lu dans les événements qu'une tentative d'exilés anglophones pro-américains de prendre le contrôle d'un pays francophile, la France s'est trouvée engagée dans un soutien actif à un régime génocidaire sans croire à la dimension tragique et criminelle que prenait le conflit. Elle n'a engagé qu'une timide et tardive opération humanitaire dont l'un des effets, intentionnel ou non, a été d'offrir l'impunité aux responsables du génocide.

Le fait que cet épisode se soit situé pendant une période de cohabitation ne facilite pas son analyse par les dirigeants français.

dû faire plus, que nous aurions dû faire mieux. Pour que le Rwanda puisse tourner son regard vers l'avenir, vers la réconciliation, nous devons d'abord assumer nos responsabilités et reconnaître nos fautes. Au nom de mon pays, je m'incline devant les victimes du génocide. Au nom de mon pays, au nom de mon peuple, je vous demande pardon. Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, je suis venu vous dire au nom de la Belgique que nous voulons, avec vous, reconstruire un monde meilleur, plus généreux, plus juste.»

On mesure la portée des paroles de Guy Verhofstadt, qui se concluent par un véritable engagement à participer au développement futur du Rwanda, par rapport aux paroles pleines de prudence du président Sarkozy prononcées neuf ans plus tard ! L'absence de prise de responsabilité n'a échappé à personne, et le président Sarkozy avant insisté sur le fait que le choix de ses mots était très précis, cela aura sans doute amené les Rwandais à relativiser la portée de la journée du 25 février et la valeur des engagements de la France.

Ce déni de la notion de faute est largement partagé par l'opinion publique et par les hommes politiques français, alors que nous exigeons par ailleurs chez

d'autres une prise de responsabilité à propos de leur propre passé. C'est ignorer la valeur irremplaçable du pardon, dont les effets sont à présent décrits avec précision par les psychologues. Comment libérer l'esprit de nos concitoyens de pareils préjugés ? En Belgique, la crise rwandaise a été le point de départ d'une prise de conscience de l'opinion du fait que la colonisation n'avait pas eu que des impacts favorables. Une commission d'enquête parlementaire sur la responsabilité des autorités belges dans l'assassinat de Patrice Lumumba a éclairé avec honnêteté cet épisode, écornant même la réputation d'une icône nationale, le roi Baudouin.

« Congo, Rwanda, Burundi : les autorités belges, une autre génération politique dans un Etat devenu fédéral, ont entrepris de mener jusqu'au bout la recherche de la vérité sur la politique africaine menée jadis par l'Etat unitaire. Elles espèrent qu'une telle démarche permettra de tourner la page sur un passé peu glorieux et de reconstruire de nouvelles relations avec l'Afrique. La Belgique espère, en particulier, contribuer à faire revenir la paix dans un Congo qui ne s'est jamais remis du crime d'Etat commis en 1960 » s'enthousiasmait la journaliste belge Colette Braekman. Et on se prend à rêver qu'un jour soit mis en place un processus exactement similaire pour régler le vieux contentieux franco-algérien, au lieu des pitoyables démarches d'autojustification actuelles qui conduisent d'une part la France à imaginer des lois quasi-staliniennes décrétant que la colonisation a eu un « bilan globalement positif », et d'autre part un groupe de députés algériens à demander une loi pour criminaliser la colonisation.

Concrètement, la première étape pourrait être de lever le « Secret Défense » qui verrouille encore bon nombre de dossiers. Que ce soit dans le cas du Rwanda ou dans celui de l'Algérie, deux histoires chargées de drames humains inouïs, sans recherche et publication de la vérité, il n'y aura pas de véritable réconciliation.



Programme de Réconciliation dans les Grands Lacs Africains

« La guerre naît dans le cœur et l'esprit des hommes. C'est dans le cœur et l'esprit des hommes qu'il faut ériger les remparts de la paix. » Cette phrase tirée de la Charte de l'UNESCO situe bien la démarche d'I&C : accompagner les dirigeants politiques, institutionnels, militaires et les journalistes de la région des Grands Lacs Africains pour favoriser les démarches de réconciliation. Particulièrement développé au Burundi où il bénéficie de l'appui de la diplomatie suisse, ce programme s'appuie sur deux principes :

- Adopter une approche régionale : la paix ne pourra se construire de façon durable dans un seul pays si elle ne progresse pas en même temps chez les voisins.
- Préparer les conditions d'une paix durable en traitant les problèmes à la racine : guérir les blessures du passé, réduire les peurs et transformer les attitudes qui sont sources de conflit.
- Pour favoriser les changements d'attitude nécessaires, plusieurs démarches sont utilisées :
- Offrir des outils pour engager des démarches concrètes de réconciliation,
- Apprendre à s'interroger sur ses erreurs ou sur celles de sa communauté pour demander ou accorder le pardon,
- Accompagner les dirigeants de tous bords pour les aider à définir une vision et une stratégie qui intègre les intérêts de toutes les parties en présence,
- Créer un réseau de personnes unies par des relations de confiance et engagées à promouvoir la réconciliation par delà les lignes de fracture nationales ou régionales.

Le moyen pédagogique privilégié est le témoignage de changements vécus présentés au travers de supports vidéos ou des témoignages directs d'ex-protagonistes de conflits engagés pour la réconciliation et la paix.

> Excuses : les Français plutôt contre

Pour en savoir plus sur la vision de nos compatriotes sur la présentation ou non d'excuses par la France au sujet du génocide rwandais, nous avons étudié les réactions des lecteurs de l'édition électronique de deux grands hebdomadaires : Le Point (LP) et le Nouvel Observateur (NO). Nous avons relevé 34 prises de position de lecteurs dans l'un et 30 dans l'autre.

Au total, quatre lecteurs sur neuf nient toute forme de responsabilité (50% dans LP et 37% dans le NO), un tiers admettent une responsabilité mais pas des excuses (35% dans LP et 33% dans le NO) et enfin deux sur neuf sont favorables à la reconnaissance d'une responsabilité française et à des excuses (15% dans LP et 30% dans le NO).

Outre une différence entre la Gauche et la Droite, il apparaît donc que plus de trois Français sur quatre ne se reconnaîtraient pas dans des excuses faites au nom de la France. Quels sont leurs arguments ?

Les « pour » ont souvent une claire conscience des faits. Certains sont très bien informés, tel ce lecteur du Point : « Les archives de la Présidence de la République française font apparaître que les autorités françaises ont été régulièrement informées entre 1990 et 1994 des risques de massacres ethniques de grande ampleur et de l'intention de certains acteurs d'exterminer les Tutsi. Dès 1990, les autorités et l'armée françaises étaient conscientes du risque de génocide comme en témoigne, dans le télégramme du 24 octobre 1990 de l'ambassadeur de France au Rwanda, l'analyse du Colonel Galinié : « L'élimination physique à l'intérieur du pays des Tutsi, 500 000 à 700 000 personnes, par les Hutu... (...) La France peut s'excuser car elle a mis Mitterrand à sa tête. »

Outre la notion que la France est engagée par ses décideurs démocratiquement élus, les « pour » ont souvent conscience du regard et des souffrances des Rwandais. « En discutant avec des amis rwandais qui ont fui le génocide, qui ont vu leur famille se faire massacrer par les Hutu sous le regard de l'armée fran-

çaise, il n'y a pas de quoi être fier d'être français... »

Ceux qui nient toute responsabilité sont soit « négationnistes », soit « isolationnistes ». Sans mesurer la présence intrusive des grandes puissances en Afrique, ces derniers argumentent que les Rwandais sont seuls responsables (« La France n'avait rien à voir avec ce pays... Le président Sarkozy n'avait rien à faire dans cette galère. » ; « Des excuses toujours des excuses - ras le bol ! Nous, peuple Français, avons suffisamment de problèmes actuellement... »). Les « négationnistes » sont sans doute victimes de leur sentiment de fierté nationale et d'une présentation avantageuse des faits par les autorités françaises (« La France a été un des seuls pays à essayer d'attirer l'attention sur ce qui se passait au Rwanda. Puis elle a décidé d'agir seule, avec des moyens insuffisants... » ; « les militaires qui tentaient de protéger les survivants se sont fait tirer comme à la chasse » ; « La France a fait ce qu'elle devait faire. ») Variante : les « Ponce Pilate » qui discernent surtout les responsabilités des autres : « Tout le monde a été criminel : les Belges, Mitterrand, les USA, les Nations Unies. »

Trois analyses concèdent la responsabilité, mais pas les excuses : les « casuistes » qui distinguent entre la France et ses gouvernants (« Je



Manifestant à Kigali en 2007

suis un honnête citoyen français, et je n'admets pas que l'on présente des excuses pour des actes que je n'ai pas commis. ») ; les « machiavéliques » qui estiment préférable de reconnaître les erreurs sans s'excuser, ce qui serait s'affaiblir ; enfin, les « attentistes » estiment que le pays n'est pas encore prêt à faire des excuses.

Cette lectrice résume donc une conviction largement partagée quand elle écrit : « Le pardon n'apportera rien. » Malgré les exemples allemands, belges ou américains, peu nombreux sont nos compatriotes qui voient la valeur d'une véritable réconciliation assise sur la reconnaissance de responsabilités pourtant évidentes. Il faudrait y mettre un peu de pédagogie. Le président Sarkozy a déclaré à Kigali qu'il essayait d'amener toute la société française dans la voie de la réconciliation. Souhaitons-lui, souhaitons-nous le meilleur succès dans cette entreprise.

> Ils l'ont fait

Louis Michel, cheville ouvrière de la paix au Congo.

Le 7 avril 2000, jour de son retentissant discours d'excuses à Kigali, le premier ministre belge Guy Verhofstadt menait des entretiens protocolaires. Mais en coulisses, son ministre des affaires étrangères, Louis Michel, abordait des sujets essentiels : les relations bilatérales mais aussi la guerre au Congo, afin de s'assurer le soutien essentiel de Paul Kagame dans ses efforts de paix au Congo. « A Kigali ces jours-ci, les Belges ne sont pas seulement des amis bienvenus. Peut-être sont-ils aussi des messagers de paix... » écrivait alors la journaliste Colette Braekman.

Comment cet homme politique wallon, membre du parti libéral, devenu ministre des Affaires étrangères sans s'y être particulièrement préparé, s'est-il ainsi investi durant tout son mandat de ministre des affaires étrangères de Belgique de 1999 à 2004, dans une démarche de réconciliation entre la Belgique ?

Les commentateurs s'accordent à dire que l'image de la Belgique était au plus mal en 1999, au lendemain de l'affaire Dutroux et du scandale des poulets à la dioxine. Rétablir de bonnes relations avec le Congo, partenaire historique et stratégique de la Belgique, pouvait permettre à la Belgique de rétablir sa crédibilité sur la scène internationale. Mais les relations belgo-congolaises étaient au plus bas : à la fin des années 1980, la Belgique avait refusé de plaider auprès du FMI l'allègement de la dette du Zaïre, puis, en 1990, la Belgique avait rompu avec Mobutu et mis fin à toute assistance militaire, ouvrant la



C'est un fait, la démocratie ne peut se satisfaire de citoyens consommateurs, bardés de droits

« décennie de l'indifférence » pendant laquelle le Congo fut déchiré par la guerre civile. C'est donc fort logiquement que Louis Michel se lance dès 1999 dans une série de voyages en Afrique centrale. Mais très vite, il est touché par la détresse des populations ; à Kisangani ou à Bukavu on le voit fréquemment s'entretenir avec des victimes du conflit de l'est congolais. Or, la Belgique peut jouer un rôle humanitaire important. Il saisit donc l'occasion du décès de Laurent-Désiré Kabila, qui était resté très méfiant à l'égard de l'ancienne puissance coloniale, pour établir une relation de confiance avec son fils et successeur, Joseph Kabila.

Cette amitié née des convictions personnelles de Louis Michel lui coûte cher. Ses adversaires politiques le surnomment « Kabilou », d'autres affirment qu'il aurait accepté des diamants congolais en cadeau, un peu sur le modèle

des diamants de Bokassa. Après 2004,

son successeur, le libéral flamand Karel de Gucht, prend l'exact contrepied de sa politique, heureusement sans grand succès. Certains politiciens congolais crient à la recolonisation, à une tentative de prise de contrôle du Congo par la Belgique. Mais cela ne décourage pas Louis Michel qui reste ferme sur ses convictions - et sur son franc-parler. Il redouble d'effort dans ses campagnes électorales, obtenant même un congé de ses fonctions européennes, pour mieux s'y investir et compenser les pertes subies par son parti au travers de toutes ces polémiques.

Au total, quel est le bilan de cette période de 1999 à 2004 ? La Belgique a commencé par balayer devant sa porte. Elle a rouvert le dossier colonial et celui des heures sombres de l'indépendance. Une commission d'enquête parlementaire belge a publié la vérité sur l'assassinat de Patrice Lumumba et sur les lourdes responsabilités que porte la Belgique et son gouvernement. Mais les paroles ne suffisent pas. Les actions suivent. La Belgique a pesé de tout son poids pour qu'un processus de paix se mette en place, et cela a abouti en juin 2003 ; elle a cette fois plaidé la cause du Congo auprès des institutions financières internationales ; elle a mobilisé ses partenaires européens et américains pour que des élections démocratiques se tiennent, et c'est finalement le cas, en 2006.

C'est un peu comme si, après avoir durement déstabilisé le Congo dans les années 1960, la Belgique avait remboursé une partie de sa dette quarante ans plus tard en le remettant sur pied. Quand, devant le Parlement belge, le jeune président congolais Joseph Kabila a rendu « hommage à la mémoire de tous ces pionniers qui crurent au rêve du Roi Léopold II », tout le monde a compris que quelque chose de profond avait changé. Point d'orgue de cette « décennie de la reconstruction » : les célébrations du 50ème anniversaire de l'indépendance du Congo le 30 juin prochain. Le président Joseph Kabila y a invité le roi Albert II et, malgré le peu d'enthousiasme de certains Flamands, le gouvernement belge a accepté l'invitation. Quant à Louis Michel, il vient d'achever un mandat de commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire au sein de la première Commission Barroso (2004-2009), ce qui lui a permis d'œuvrer d'une autre manière à la stabilisation et au développement économique de l'Afrique. Et il poursuit sa carrière politique au plan local, national comme au Parlement européen où il est redevenu simple député.

Légende : Louis Michel pendant ses fonctions de commissaire européen au développement (photo Union européenne)



> Le pardon, cet inconnu

« Le pardon, renoncement à son droit au ressentiment après avoir été victime d'une offense, est un ingrédient fondamental de notre réalité quotidienne. Sans pardon, pas de vie en société », écrit Etienne Mullet, directeur à l'Ecole pratique des hautes études. Alors, pourquoi est-il le grand absent du dossier rwandais, du moins du côté français ? Pour nos dirigeants laïcs, le pardon serait-il suspect car présumé religieux ?

Ce serait dramatique ! Dans son article, Etienne Mullet détaille la réalité scientifique des apports du pardon quant à notre bien-être psychologique, ce qu'exprime si bien Terry White, ancien otage britannique au Liban. « Si on parvient à comprendre pourquoi les gens se comportent comme ils le font, très souvent cela ouvre la route du pardon. Le pardon est essentiel à la santé de notre société comme à notre propre bien-être. L'amertume est comme un cancer de l'âme, plus nuisible à ceux qui nourrissent ce sentiment qu'à ceux envers qui ce sentiment est entretenu. »

Marina Cantacuzino, journaliste britannique fondatrice du Projet Pardon (« The Forgiveness Project »), a collecté des dizaines d'histoires de pardon. Elle raconte : « en en parlant autour de moi, j'ai découvert deux types de réaction très différents. Pour les premiers, le pardon est une valeur assez forte pour mettre fin aux représailles coup pour coup qui ont fait des ravages pendant

des générations. Pour les seconds, le pardon est juste une dérobade, une faiblesse qui excuse les criminels et encourage de nouvelles violences. » En réponse, elle cite l'évêque Desmond Tutu, architecte du processus de vérité et de réconciliation en Afrique du Sud : « Pardonner ne signifie pas approuver ce qui a été fait. Cela signifie prendre au sérieux ce qui a été fait et ne pas le minimiser, retirer ce dard planté dans nos mémoires qui continue à déverser son venin dans nos existences. En racontant ce qui est arrivé, on parvient à une véritable guérison. » Inversement, constate Tim Newell, ancien directeur de prison : « Ce qui empêche principalement les victimes de se remettre en route après le traumatisme d'un crime, c'est l'incapacité à pardonner à ceux qui ont commis ce crime. Cela identifie pour toujours les personnes avec leurs actes et peut geler définitivement

les relations et le déroulement de leur vie. »

Dans le domaine des relations internationales, le point de vue de l'offensé est bien illustré par Rajmohan Gandhi dans un texte datant de 1996 : « Dès que je suis avec un Britannique, je me remémore que l'Angleterre a occupé l'Inde pendant quelque 200 ans. Cette occupation n'a pas été souhaitée par les Indiens. Si, pendant cette période, les Anglais ont accompli des choses utiles voire remarquables, cela ne fait pas disparaître le ressentiment que les Indiens conservent d'avoir été ainsi occupés contre leur volonté ni l'humiliation d'avoir été dominés par un

Pardonner ne signifie pas approuver ce qui a été fait.

groupe d'étrangers relativement réduit. L'indépendance n'a pas entièrement effacé ces sentiments. La lutte non-violente menée par mon grand-père a conduit à des relations cordiales entre l'Inde indépendante et la Grande-Bretagne, mais on ne peut pas dire que Britanniques et Indiens aient reconnu leur passé, ou qu'ils se soient mis d'accord à ce propos... A ce jour, d'épais murs d'accusations et de soupçons segmentent notre village global. »

Nava Löwenheim, chercheuse israélienne, a étudié les motivations qui poussent un pays à demander pardon pour son passé. Dans la déclaration Adenauer de septembre 1951, première reconnaissance de l'holocauste par l'Allemagne, elle identifie un mélange de notions éthiques et d'opportunisme politique. Mais la motivation la plus puissante en la matière est la nécessité émotionnelle : un Mal

moral produit des sentiments de honte ou de culpabilité qui sont incompatibles avec l'image qu'un groupe veut se donner au temps présent. Cela implique que ce groupe ait intériorisé que les actes commis étaient moralement condamnables.

Ce ne sont pas les références morales qui manquent. Voudrait-on se faire l'avocat d'une « realpolitik » sans référence morale, que « l'on se contredit aussitôt en condamnant les « Etats voyous » qui ne respectent pas le droit international ou les traités. On ne peut pas d'un côté se passer de morale et de l'autre dénoncer les « mauvais joueurs », souligne l'ambassadeur italien Roberto Toscano.

Nous-mêmes, Français, pourfendeurs des génocidaires turcs et des nucléaires iraniens, devrions pouvoir nous convaincre que le soutien logistique apporté à un génocide majeur est en soi une activité condamnable. Et donc qu'il est nécessaire, pour l'image internationale de la France comme pour l'image que les Français ont de leur propre pays, de présenter des excuses.

Sources

- *Savoir pardonner*, du Dalai Lama et Victor Chan, Editions Pocket
- *The Forgiveness Factor*, de Michael Henderson, Editions Grosvenor Books, <http://www.theforgivenessproject.com/>
- *Philosophie Magazine* n°32, « Diplomatie : pour un réalisme éthique, par Roberto Toscano »
- *Cerveau & Psycho* n°37, « Le pardon, ingrédient du bonheur, par Etienne Mullet »